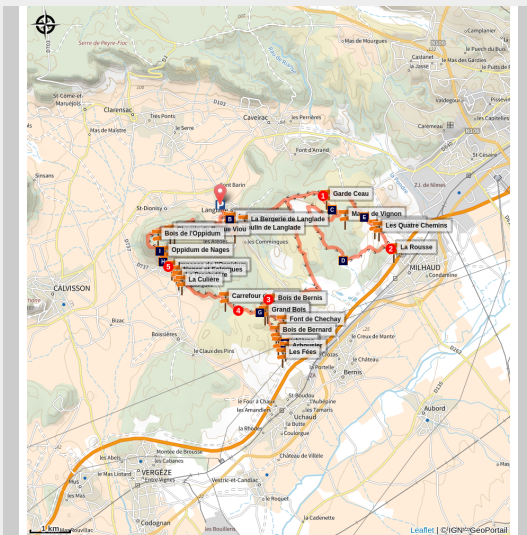


Capitelles et Oppida

Nîmes Pont du Gard - Langlade



Moulin de Langlade (© Gard Tourisme)

Voici un bien beau circuit qui emprunte des itinéraires parcourus jadis par les Celtes et les Romains. De l'Histoire, des singles et des chênes...

Ce parcours chargé d'histoire suit les traces de la présence de l'homme depuis des millénaires. L'oppidum de Nages est l'un des sites pré-romains les mieux conservés du Sud de la France. Il date du III^e siècle avant J.C. Sa situation stratégique élevée lui permettait de contrôler l'accès à la plaine de la Vaunage. La Voie d'Héraclès, future Voie Domitienne, passait non loin de là pour rejoindre Gallargues et Ambrussum. Vous n'êtes pas les premiers à venir ici! Par fortes chaleurs, les capitelles (abri de berger en pierre) rencontrées seront une halte agréable pour ressentir un peu de fraîcheur.

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 15

Longueur : 27.7 km

Dénivelé positif : 534 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie et histoire, Architecture et patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Gare de Langlade

Arrivée : Gare de Langlade

Balisage : — Réseau local (balisage jaune et mobilier signalétique)

Communes : 1. Langlade

2. Milhaud

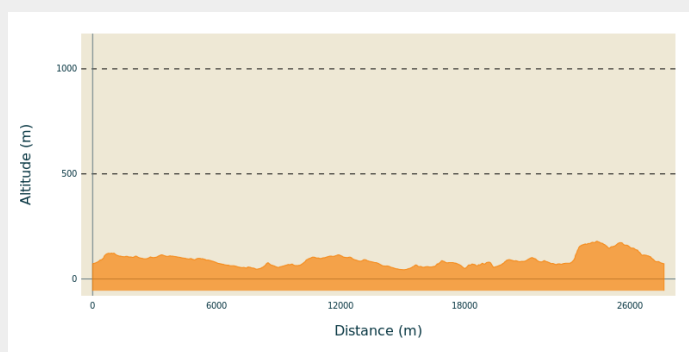
3. Bernis

4. Uchaud

5. Nages-et-Solorgues

6. Saint-Dionisy

Profil altimétrique



Altitude min 44 m

Altitude max 180 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en ***italique gras*** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

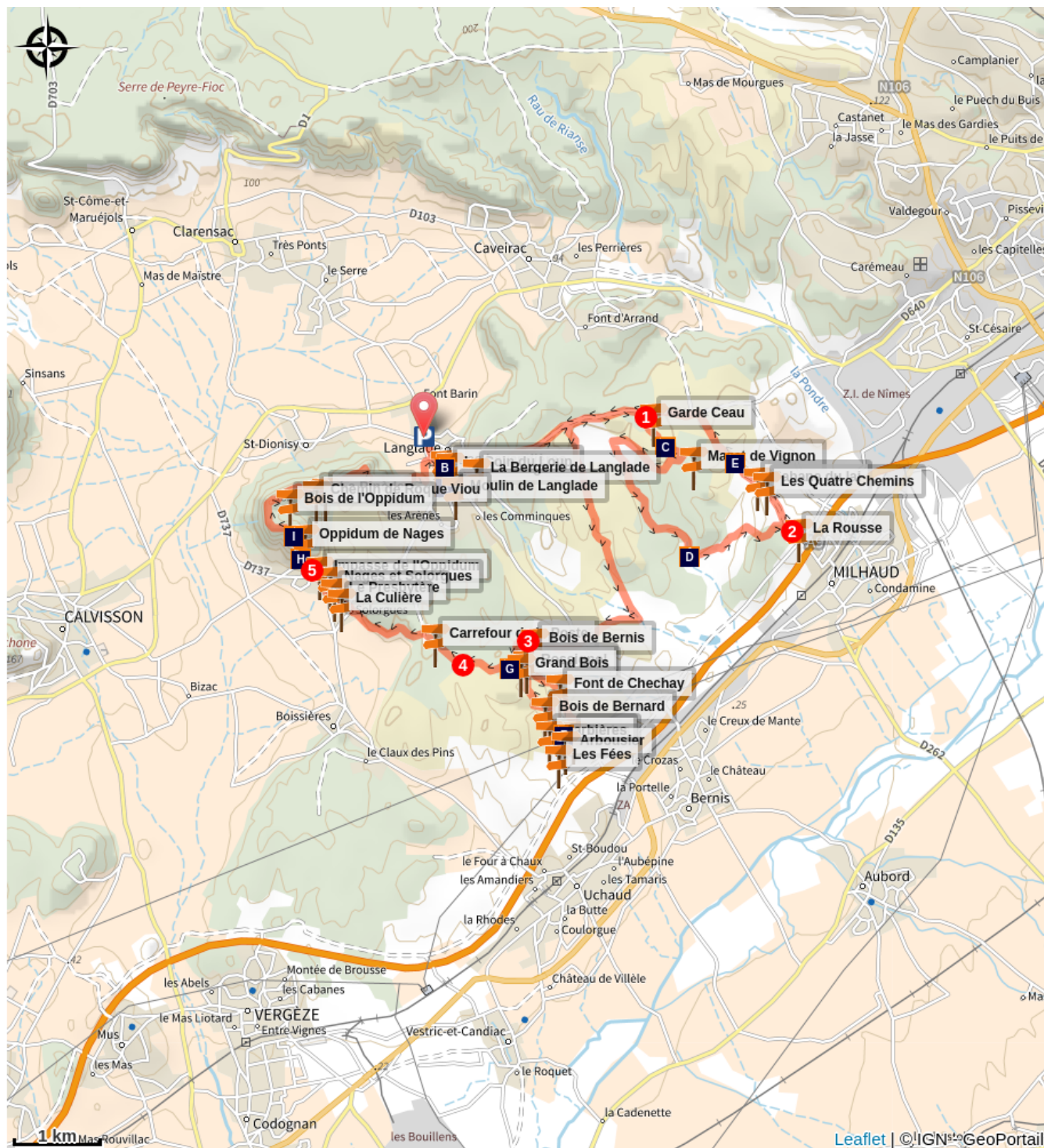
D - Du parking de la « ***Gare de Langlade*** », remonter la rue où il y a les platanes, passer par « ***LANGLADE*** » / « ***Les Lavandières*** » et « ***Le Coin du Loup*** ». Se diriger vers le « ***MOULIN DE LANGLADE*** » en suivant strictement le balisage jaune. Continuer sur le chemin balisé, passer devant une chapelle et rejoindre la route. Toujours en suivant la route, passer devant « ***La Bergerie de Langlade*** » prendre l'intersection suivante 100m plus haut et filer à gauche par le Chemin de Vigne Croze. Continuer toujours tout droit, passer le carrefour à quatre chemin « ***Luteva*** ».et encore tout droit direction « ***Garde Ceau*** ». Vous êtes sur une ancienne voie romaine !










1. À « ***Garde Ceau*** », partir à droite sur un beau single, puis à « ***Mazet de Vignon*** », encore à droite vers « ***La Rousse*** ». À gauche après l'enclos, descendre la Combe de Julien jusqu'au poteau DFCI 22. De là, prendre encore à gauche jusqu'au prochain poteau DFCI et 30m plus loin, filer par le single dans les bois jusqu'au poteau « ***La Rousse*** ».
2. À « ***La Rousse*** », partir ensuite à gauche vers « ***Les Quatre Chemins*** » en passant devant le « ***Sentier botanique de Milhaud*** » pour revenir à « ***Garde Ceau*** » via « ***Cabane du lai*** ». Plusieurs capitelles (abris en pierre sèche) sont

- sur le trajet. Faire comme si on retournait sur « **LANGLADE** » et, au carrefour suivant, à « **Luteva** », partir à gauche en direction de « **Bois de Bernis** ».
3. À « **Bois de Bernis** », filer vers « **L'Olivel** » via « **Rossignol** » et « **Font de Chechay** ». À « **L'Olivel** », prendre à droite vers « **Bartas** » et son sentier de découverte (« **Les Fées** » / **Barbières** » / « **Arbousier** » / « **Chauvet** » / « **Bois de Bernard** » / **GRAND BOIS**) jusqu'au poteau « **Puech des Termes** ».
 4. À « **Puech des Termes** », continuer jusqu'au centre du village de « **NAGES-ET-SOLORGUES** » en passant par « **Carrefour de la Poste** » / « **La Culière** » et « **Le Presbytère** » et arriver à « **Impasse de l'Oppidum** ».
 5. À « **Impasse de l'Oppidum** », prendre le sentier qui monte au plateau. C'est parti pour 500m de poussage qui ne se refusent pas ! Rester fidèle au balisage et s'émerveiller du travail des Celtes une fois arrivé à « **OPPIDUM DE NAGES** » (reste d'un village gaulois fortifié). Prendre la direction de « **Bois de l'Oppidum** » puis « **Chemin de Roque Viou** », un oppidum plus ancien encore, en longeant la falaise (⚠ *Prudence !*). On se régale de la vue sur la Vaunage. Filer ensuite vers « **Le Castellas** » par « **La Pinède** » et « **Chemin de Nages** ». À « **Le Castellas** », rejoindre une piste plus large et continuer vers « **LANGLADE** ». Surtout, ne pas manquer le single qui part à gauche car c'est un beau final. Passer devant un lavoir et, à « **Les Lavandières** », rejoindre le parking, tranquillement.

Parcours issu du topoguide départemental VTT du Gard (édition VTopo 2018)

Sur votre chemin...



- | | |
|---|---|
|  Une Capitelte (A) |  Moulin à vent (B) |
|  Capiteltes des Arbousiers (C) |  Arbousier (D) |
|  Capitelte du Lai (E) |  Capitelte de la Picholine (F) |
|  Capitelte du Grand Bois (G) |  Plaine de la Vaunage (H) |
|  Oppidum de Nages (I) | |

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Langlade, 12km à l'ouest de Nîmes par la RD40

Parking conseillé

Parking de l'ancienne gare de Langlade

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Nîmes Tourisme

6 Bd des Arènes, 30000 NIMES

Tel : +33 (0)4 66 58 38 00

<https://www.nimes-tourisme.com/fr/>

Accessibilité :

HORRAIRES D'OUVERTURE:

DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS

Du lundi au dimanche : de 9h00 à 18h00

DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE

Du lundi au dimanche : de 9h00 à 19h00



Source



Itinéraire proposé par

CA Nîmes Métropole

[http://www.nimes-](http://www.nimes-metropole.fr/eco-citoyennete/sentiers-de-randonnee.html)

[metropole.fr/eco-](http://www.nimes-metropole.fr/eco-citoyennete/sentiers-de-randonnee.html)

[citoyennete/sentiers-de-randonnee.html](http://www.nimes-metropole.fr/eco-citoyennete/sentiers-de-randonnee.html)

Sur votre chemin...



Une Capitelle (A)

Une capitelle (en languedocien capitèlo) est une cabane en pierre sèche, c'est-à-dire sans mortier, servant autrefois d'abri temporaire à de petits propriétaires, à leurs outils et à leurs produits agricoles dans les anciennes garrigues des villes du département du Gard.



Moulin à vent (B)

Au coeur de la Garrigue sur les hauteurs de Langlade, découvrez ce magnifique moulin. Le moulin du Hutter, est également connu sous le nom de "Moulin de Cavalier", en souvenir de la halte que fit, près de ce moulin, le chef camisard Jean Cavalier, le matin du 16 avril 1704.

Ce moulin qui existait au XIIIe siècle a été restauré à l'authentique.

Sa toiture et son mécanisme tournent à 360°. Rouet, lanterne, auget, en bois dur, meules en granit lui permettent de moudre à nouveau du grain.

De mi-septembre à mi-juillet : visite sur rendez-vous pour 5 personnes minimum.

En saison, visite le samedi et dimanche après-midi.

Contact : 04 66 81 31 31



Capitelles des Arbousiers (C)

Cette boucle permet de découvrir une dizaine de capitelles, ces cabanes construites en pierres sèches, c'est-à-dire sans mortier, disséminées dans la garrigue. Trois heures de balade sur un parcours de 10,5 km et un dénivelé de 95 m.



Arbousier (D)

L'arbousier a la particularité d'être un arbre formé de plusieurs troncs. Ses branches sont recouvertes d'une écorce fibreuse à l'aspect écailleux d'une couleur brune orangée. Sa particularité est que sa floraison intervient au même moment que la fructification des fruits de l'année précédente.

Étonnant et peu consommé en France, ce petit fruit vaut pourtant le détour, tant ses saveurs et ses apports nutritionnels sont intéressants.

L'arbose ressemble un peu au litchi, sa chair est molle et farineuse et contient beaucoup de petits pépins. Sa saveur est sucrée et un peu acidulée mais n'est pas très forte en goût en comparaison avec une fraise par exemple. Le fruit arrive tardivement et se récolte entre fin août et septembre.

Attention! Consommée crue, en trop grande quantité, elle peut provoquer des troubles intestinaux bénins (coliques).



Capitelle du Lai (E)

Capitelle de la Picholine (F)



Capitelle du Grand Bois (G)

Plaine de la Vaunage (H)

La Vaunage est un espace géographique situé entre les villes de Sommières et de Nîmes, dans le département du Gard. Il est constitué d'une plaine principale, autour de laquelle s'articulent de nombreuses collines. C'est aussi une région très viticole, notamment au niveau du terroir du Vieux Langlade (situé sur la commune du même nom), terroir prisé depuis le XVe siècle pour ses vins. Sans oublier la culture de l'olivier très présente.



Oppidum de Nages (I)

L'oppidum de Nages ou oppidum des Castels ou encore oppidum de Saint-Dionisy est situé dans la vallée de la Vaunage, sur la commune de Saint-Dionisy, à proximité de Nages-et-Solorgues, dans le département français du Gard. Occupé du Néolithique à la période romaine, le site est avant tout l'un des sept oppidums gaulois qui rassemblaient la population de la Vaunage à l'âge du Fer (800 à 50 av. J.-C.).